



Le courrier des retraités



n°11

Décembre 2015



Ce simple dessin sur fond noir pour dire notre émotion. Dire que nous sommes horrifiés et indignés par les attentats abominables commis à Paris et Saint Denis le 13 novembre. Dire que nous sommes aux côtés de toutes les victimes et de leurs familles. Dire aussi que, face aux évènements, nous gardons le poing levé.

Parmi les victimes, nous comptons des personnes qui nous étaient particulièrement proches :

Patricia San Martin, d'origine chilienne, réfugiée en France après le coup d'Etat de Pinochet, responsable de l'Union Locale CGT de Sevran a été tuée, avec sa fille Elsa, au Bataclan. D'autres syndiqués notamment de la fédération CGT des banques et de celle du spectacle, ont été tués ou blessés.

Au-delà de l'émotion qui nous étreint, ce drame pose de nombreuses questions :

- ✓ Comment se prémunir contre d'autres tueries, tout en évitant la remise en cause de nos droits et libertés individuelles et collectives ? Comment assurer la sécurité, à laquelle chacun a droit, sans sombrer dans le sécuritaire. Comment préserver le droit de se rassembler, de manifester, alors que l'état d'urgence fait le tri entre les manifestations commerciales autorisées et les manifestations sociales interdites ?
- ✓ Comment éviter le piège tendu de l'amalgame, de la division, dans nos entreprises, dans nos quartiers ou dans nos villages sous prétexte que nous sommes d'âges, d'origines ou de couleurs de peau différentes ? Comment éviter la montée des idées d'extrême-droite, basées sur la peur de l'autre, faites d'intolérance, de rejet, et qui opposent un obscurantisme à un autre obscurantisme.
- ✓ Comment répondre aux appels des kurdes qui demandent de l'appui pour résister contre DAESH, pour que Kobane ne soit pas Guernica, sans cautionner les bombardements massifs qui ne laissent qu'un champ de ruines et de haine dans les villes d'Irak et de Syrie ?
- ✓ Comment être entendu lorsque nous disons que la France et d'autres pays ont leur part de responsabilité, avec leur soutien aux monarchies du golfe, leurs ventes d'armes, et leurs interventions militaires tous azimuts, souvent pour des raisons pétrolières, comme en Irak ?
- ✓ Si les assassins n'ont pas d'excuses, comment ne pas voir que les réseaux terroristes recrutent dans la misère économique et intellectuelle, surfant sur le chômage, l'exclusion et les discriminations ?

Syndicalement, nous n'avons bien sûr, pas vocation à avoir réponse à tout. Mais nous avons une responsabilité, celle de l'unité du monde du travail, celle de poursuivre le combat pour une société de liberté, de progrès social et de paix.

Bruno LEMERLE

19 novembre : les 120 ans de la CGT et 70 ans de la Sécu

Après la visite de l'usine PSA de Sochaux, Philippe Martinez a participé au double évènement que nous avons organisé au Foyer municipal d'Audincourt :

- L'après-midi, devant une salle comble, un débat avec les syndiqués sur les 120 ans de la CGT et les enjeux d'aujourd'hui. Une discussion très libre, ouverte, où Philippe a écouté les avis et répondu aux questions sans langue de bois.
- Le soir, après un exposé de Bernard Lamirand sur Ambroise Croizat et la création de la sécu, un échange sur les attaques actuelles contre notre protection sociale, (assurance-maladie et retraite), et sur les moyens de la défendre et de la financer.

Notre section, qui est à l'origine de cette initiative, y a joué un rôle très actif : distribution des tracts d'annonce, mise en place de la salle et des expositions, mise en place du buffet, rangement ... Le nombre de bras a permis que tout soit fait rapidement, sans problème et dans la bonne humeur.

Merci à toutes et tous !



Photos Pierre Fiorini



24 novembre : 80 centimes pour les députés !

Alors que nous avions prévu une simple délégation d'une quinzaine de personnes, nous nous sommes retrouvés à presque 80 pour aller remettre 80 centimes aux députés, pour protester contre :

- le « foutage de gueule » que représente la revalorisation de 0,1 % des retraites sécu après 2 ans ½ de blocage.
- l'accord ARRCO/AGIRC qui prévoit encore 3 ans de gel, et veut imposer une décote de 10 % à ceux qui à l'avenir prendront leur retraite à l'âge du taux plein.

Une action originale remarquée par la presse locale, qui a fait sourire et discuter : objectif atteint !



Photo Est Républicain

En préparation

Mercredi 2 décembre, devant le Tribunal de Montbéliard

(On espère que ceux qui reçoivent ce courrier par la poste l'auront à temps !)

Le 2 décembre, 4 salariés d'Air France sont cités à comparaître devant le Tribunal de Bobigny, suite à la réunion mouvementée du CCE, à l'issue de laquelle 2 dirigeants avaient pris la fuite, ne laissant que leurs chemises aux salariés menacés de licenciement.

Nous sommes de ceux qui comprennent la colère des salariés d'Air France : après leur avoir imposé de nombreux sacrifices (suppression d'emplois, renoncement aux congés, gel des salaires, etc...), leur direction a annoncé un bénéfice net de 580 millions € au 3^{ème} trimestre et ... un nouveau plan de 2900 licenciements. A force de tirer sur la corde, elle finit toujours par casser !

Nous avons été touchés par la détresse de cette salariée s'adressant en vain à ses patrons dans la salle du CCE et choqués par les propos insupportables du patron d'Air France (voir les 2 vidéos sur YouTube <https://www.youtube.com/watch?v=8HabUFyWs-0> et <https://www.youtube.com/watch?v=U4E4tw5wufY>

Nous sommes de ceux qui estiment que la violence n'est pas du côté du gréviste en colère qui demande des comptes, mais du côté d'un système qui décide froidement de broyer la vie de milliers d'hommes, de femmes, de familles.

Nous avons été scandalisés par la façon dont le gouvernement a envoyé les forces de l'ordre procéder à l'interpellation de 6 salariés, à 6 heures du matin à leur domicile, comme s'il s'agissait de dangereux terroristes.

Nous n'acceptons pas que le premier ministre les traite de voyous, et assure la direction d'Air France de son entier soutien dans la casse des emplois.

L'intersyndicale d'Air France (avec des syndicats de pilotes et la CGT des personnels au sol) a appelé à des rassemblements de soutien aux salariés menacés, partout en France, ce 2 décembre. Dans le Pays de Montbéliard, cet appel a été relayé par un collectif d'organisations syndicales (CGT, FSU) et politiques (Ensemble !, Front de gauche, LO, NPA, PCF).



Le collectif d'animation de notre section retraités, réuni le 30 novembre, vous invite à venir nombreux au

Rassemblement unitaire de soutien

Mercredi 2 décembre à 16H30 à la Cité judiciaire, ZUP de Montbéliard

Jeudi 10 décembre : Notre repas de fin d'année

C'est le jeudi 10 décembre à partir de 19H que nous nous retrouvons au restaurant Chez Tonin à Lougres pour notre repas convivial de fin d'année. Avec les conjoints pour ceux qui le souhaitent.

Au menu

- Apéro, friture de carpe, frites, salade, fromage, dessert.
- Bonne humeur et décontraction
- 20 € par personne, boissons comprises

Pour venir

- Le restaurant se trouve le long de la route principale qui traverse Lougres, à gauche quand on vient de Montbéliard et Bavans. Pour ceux qui ont un GPS, c'est 19 rue de la Bonne Fontaine.



Nous sommes déjà une trentaine d'inscrits. Les retardataires doivent impérativement se faire connaître avant le vendredi 4 décembre à 11H auprès de Bérénice 03 81 94 25 90.

La demi-part fiscale des veufs et veuves : c'est pas fini !

Début novembre, le 1^{er} ministre a annoncé dans l'urgence que les veufs et veuves jusqu'à présent exonérés de la taxe d'habitation seraient encore dispensés de paiement en 2015 et 2016.

- Pour les personnes concernées, c'est bien sûr un soulagement. Quand on a entre 890 € et 1128 € de retraite mensuelle (niveau des pensions qui étaient impactées), comment fait-on pour payer une taxe d'habitation de 400, 500 ou 600 € ?
- Mais, l'annonce du premier ministre n'est pour l'instant que
 - ✓ temporaire : que se passera-t-il après 2016 ?
 - ✓ partielle : la suppression de la ½ part fiscale touche bien d'autres retraités à petits revenus.

Petit rappel

Jusqu'en décembre 2008, les veufs, veuves, séparés, divorcés ayant élevé au moins un enfant bénéficiait d'une ½ part fiscale à ce titre. Ce n'était pas un cadeau. C'était la prise en compte que ces personnes avaient souvent eu besoin de logements plus grands que ceux qui n'ont pas d'enfant (donc plus chers et plus coûteux en chauffage), et que la plupart n'en changeait pas après le départ des enfants et le décès du conjoint.

Voté sous Sarkozy et confirmée sous Hollande, la suppression de cette demi-part (sauf si on a élevé seul un enfant pendant plus de 5 ans) a de multiples conséquences :

- D'abord sur l'impôt sur le revenu. Des personnes non-imposables le deviennent. Des personnes imposables voient leur impôt augmenter fortement.
- Puis en cascade : sur la redevance audiovisuelle, la taxe d'habitation, la taxe foncière, sur la soumission de la pension de retraite à la CSG, la CRDS, la CASA, sur la prise en charge de l'aide-ménagère, etc...

L'action continue

Dès le vote de 2009, la CGT avait alerté sur les conséquences et demandé le retrait de cette loi. Il a fallu le scandale de la taxe d'habitation pour que le gouvernement prenne une mesure corrective temporaire. Nous avons bien l'intention d'enfoncer le clou dans les prochaines semaines.

Du côté de l'usine Peugeot de Sochaux

A l'usine de Sochaux, le mois de novembre a été marqué par

- L'annonce d'un nouveau plan de départ en 2016 avec en prévision 252 congés-senior et 80 DAEC (congés de conversion, etc ...).
Pour ceux qui prendront un congé-senior de 3 ans et qui passeront donc en retraite en 2019, la direction refuse de compenser la perte liée à la décote de 10 % pendant 3 ans instaurée par l'accord ARRICO-AGIRC, sous prétexte que « les salariés choisissent le congé-senior en connaissance de cause ».
- Les premiers recrutements de « CDI intérimaires ». La CGT comprend que les intérimaires concernés préfèrent avoir une mission de 3 ans au lieu d'une succession de petites missions. Mais chacun voit bien qu'il s'agit pour Peugeot de ne pas faire de CDI PSA (alors que la production de Sochaux va passer de 360 000 voitures en 2015 à 415 000 en 2018) et que c'est l'instauration de « l'intérim à perpétuité ».
- L'engagement par le syndicat de plusieurs procédures juridiques.
 - ✓ Pour Frédérique MORA, déléguée au CHSCT, salariée à l'expédition voitures, qui a refusé sa mise à disposition de GEFCO et que la direction a déplacée de force en Peinture, ce qui entrave l'exercice de sa mission.
 - ✓ Pour Michel TREPPO et Jean-Luc RAVAUX qui ont été sanctionnés pour l'exercice de leur mandat syndical (prise de parole et distributions de tracts).

On ne peut que s'inquiéter du retour en force des méthodes de répressions antisyndicales, que nous avons connues dans les années 70 et 80.